

Délibérations du 17.01.2020

**La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire**, en sa séance du **17 janvier 2020, 9h40**.  
 Sous la présidence de Valérie HAAS, Vice-Présidente chargée de la formation et de la vie étudiante

**Vu** le code de l'éducation, article L712-6-1 ;

**Vu** les statuts de l'Université Lumière Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018 ;

**Donne les avis suivants :**

Membres en exercice : 37

Quorum : 19

Présent.es et représenté.es en début de séance : 16, 1 départ à 11h45

Étaient présent.es :

**Valérie HAAS**, Vice-présidente chargée de la formation et de la vie étudiante

**Collège A** : BOEHM Isabelle, GARIBAY David, HAAS Valérie, MIGUET Serge, TAPIERO Isabelle

**Collège B** : LEROY Tanguy, DUMONT Erica, DE HOYOS José Carlos, LHOMME Marie-Karine, VERCHER Elisabeth

**Collège BIATSS** : MARCHIS-MOUREN Pascale, RICHARD Stéphane

**Personnalité extérieure** : aucun

**Usagers/ères** : BOUGHEMRA Yacine

**Représenté.es** : BEGUIN Pascal, SIMONIAN Stéphane, ESCANDE-VARNIOL Marie-Cécile, LEJOT Jérôme, DANIERE Kim, FRENETTE Jérémie

**Invité.es** : DURAND Floriane, FOURNEL Carole, POLOME Philippe, MAHMOUDI Lamine

**Invitées permanentes** : DESPRAT Valérie, MANDON Claire, LOBRY Cathy

**Le vote du point 7, « Projet de charte de lutte contre le plagiat, annexée au Règlement intérieur de l'établissement », est reporté à une prochaine CFVU, afin de travailler ce sujet en amont, avec les composantes.**

MAQUETTES DIPLÔMES D'UNIVERSITE	Pour	Contre	Abst	Refus de vote
<p><b>05.01 – Maquettes Diplômes d'Université 2020-2021</b></p> <p>Pour faire suite aux travaux de la CFVU du 13 décembre 2019, quatre maquettes de Dus sont soumises au vote.</p> <p><b>En séance sont approuvées</b> les maquettes des DU Communication et Conception Infographiques (ICOM), Patrimoine et Gestion Durable (Temps et Territoires), Vie Publique en France (CIEF) et Français sur Objectifs spécifiques (CIEF).</p>				
<p>Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 19</p> <p>Vote point 05.01.– <b>Avis Favorable</b></p>	Pour Unanimité	Contre	Abst	Refus de vote

<b>MODIFICATIONS DE MAQUETTES LICENCES ET MASTERS 2020-2021</b>	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abst</b>	<b>Refus de vote</b>
<p><b>06.01 – Modifications de maquettes de Licences et Masters 2020-2021</b></p> <p>Les modifications de maquettes suivantes, votées par les Conseils d’UFR ou d’Instituts, et visées par le Service des Etudes et le Service d’Accompagnement aux Métiers de la Scolarité (Moyens pédagogiques/APOGEE), sont approuvées :</p> <p><b>06.01 UFR ASSP</b></p> <p><b>06.01 – ASSP : Licences</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L3 Sociologie/ARFRIPS – Rockefeller</li> <li>• L3 MIASHS, Economie – Gestion</li> <li>• L3 MIASHS, Informatique Décisionnelle et Statistique</li> </ul> <p><b>06.01 – ASSP : Masters</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M2 science politique « Sociologie politique EAPP »</li> <li>• M2 science politique « Métier de la représentation », associations, groupes d’intérêt et syndicats</li> </ul> <p><b>06.01 – Temps et Territoires</b></p> <p><b>06.01 – T.T. : Licences</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L3 Géographie et Aménagement, Parcours Environnement</li> <li>• L3 Géographie et Aménagement, Parcours Aménagement et développement</li> </ul> <p><b>06.01 – T.T. : Masters</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M1 Archéologie-Sciences pour l’Archéologie</li> <li>• M2 Histoire de l’Art – Urbanisme, architecture et construction en « Cités historiques »</li> <li>• M1 et M2 Gestion des Territoires et Développement Local, Parcours Développement Rural</li> <li>• M1 Tourisme</li> <li>• M2 Tourisme, Parcours 1 Aménagement, développement et marketing des territoires touristiques</li> <li>• M2 Urbanisme et Aménagement, Parcours Programmation, Conception et Conduite de projets</li> </ul> <p><b>06.01 – Langues</b></p> <p><b>06-01 – Langues : Licences</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L0 Arabe, année préparatoire pour débutants</li> <li>• L0 Chinois, année préparatoire pour débutants</li> <li>• L1/L2/L3 LEA</li> </ul> <p><b>06.01 – Langues : Masters</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M2 LEA CILA</li> <li>• M2 Traduction et interprétation, Simil-Tra</li> </ul>				

- M2 Traduction et interprétation, Linguistique Appliquée et Traduction

**06.01 – LESLA**

**06.01 – LESLA : Licences**

- L1 Lettres, Langues, Sciences du Langage : la seule modification concerne l'intitulé de deux enseignements (« Genres narratifs », qui devient « Littérature française », « Stylistique et rhétorique des textes littéraires », qui devient « Littératures »)  
L'ajout du parcours Minerve au Portail 11 dans les 3 langues (italien, espagnol, allemand) n'est pas validé.
- L3 Arts du spectacle, parcours Scènes Théâtre-ENS
- L2 Lettres, Lettres appliquées
- LPRO Techniques du Son et de l'Image, Techniques et Pratiques Artistiques du Scénario en alternance
- LPRO Techniques du Son et de l'Image, Techniques et Pratiques Artistiques de la Production en alternance
- LPRO Techniques du Son et de l'Image, Techniques et Pratiques Artistiques de l'Image en alternance
- LPRO Techniques du Son et de l'Image, Techniques et Pratiques Artistiques du Son en alternance
- LPRO Techniques du Son et de l'Image, Techniques et Pratiques Artistiques du Montage

**06.01 – LESLA : Masters**

- M1 Etudes sur le Genre, Genres, littératures, cultures (Mention rattachée à l'UFR ASSP, gérée par LESLA)
- M1 Musicologie, parcours Musicologie Fondamentale et Appliquée
- M1 Musicologie, Pratiques Musicales, Transmission et Développement Local
- M2 Musicologie, parcours Pratiques Musicales, transmission et développement local
- M2 Cinéma – Parcours Métiers de l'exploitation, de la médiation culturelle et de l'éducation à l'image
- M1 et M2, Lettres, Linguistique et stylistique des textes littéraires
- M1 Lettres, Lettres modernes à l'international
- M2 Lettres, Lettres Modernes

**06.01 – LESLA : Formation Continue**

- Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires

**06.01 – UFR SEG**

**06.01 – UFR SEG : Licences**

- L3 Economie et Gestion, Banque Finance et Contrôle des Risques
- LPro Management des Transports et de la Distribution, parcours Management des Services de Transport de Voyageurs

**06.01 – UFR SEG : Masters**

- M1 Economie de l'Environnement de l'Energie et des Transports
- M1 Management Innovation

- M1 Management stratégique
- M2 Management stratégique, Management des PME et ETI à l'international
- M2 Management stratégique, Etudes et Conseil en Stratégie et Marketing
- M2 Economie de l'Environnement, de l'Energie et des Transports, Transport et Logistique Industrielle et Commerciale
- M2 Mention Monnaie Banque Finance et Assurance (MBFA) Economics and Finance
- M2 MBFA, management des opérations de marché
- M2 Analyse et politique économique, Economics and Finance
- M2 Economie Sociale et Solidaire, Formation Initiale
- M2 Economie Sociale et Solidaire, Formation Continue

**06.01 – UFR DROIT**

**06.01 – UFR DROIT : Masters**

- M2 Droit des affaires, parcours Droit des Affaires Comparé
- M1 Justice, Procès, Procédures
- M2 Justice, Procès, Procédure, parcours Médiation
- M2 Droit Social, Juriste en Droit Social et Ingénierie sociale

**06.01 – ICOM**

**06.01 – ICOM : Masters**

- M2 Communication des organisations, parcours Communication Sociale et Management de l'Information dans les Organisations
- M1 et M2 Informatique, parcours Statistique et Informatique IDSM
- M2 Informatique, parcours Statistique et Informatique – SISE
- M1 Mode, parcours Mode et communication

**06.01 – ISEPF**

**06.01 – ISPEF : Masters**

- M1 Sciences de l'Education

Ces modifications de maquettes, cadrées quant à leur organisation par la DFVE fin juin 2019, se font à coût constant, la fin de l'offre de formation 2016/2020 + 1 an soit 2021, approchant.

Les maquettes relatives à la formation Continue ou à l'alternance seront soumises à une prochaine CFVU.

La présentation de ces maquettes sous la forme de grilles APOGEE semble trop technique et difficilement lisible pour les élu.es. Une amélioration de ce document de travail interne aux services sera proposée, en lien avec les composantes.

L'UFR LANGUES a proposé deux formations particulières, en lien avec les responsables pédagogiques, administratifs, validées par la présidence : les LO Chinois et Arabe.

L'année préparatoire en Chinois ouvrira en septembre 2020 afin d'accueillir les étudiant.es débutant dans cette langue.

La maquette de l'année préparatoire en Arabe a été revue. Ces deux formations seront accessibles sur Parcoursup dès cette année via les « Oui si ».				
Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 19 Votes 06.01 et 06.02 – <b>Avis Favorable</b>	<b>Pour</b> <b>18</b>	<b>Contre</b>	<b>Abst</b> <b>1</b>	<b>Refus de Vote</b>
<b>CONVENTION SECOURS POPULAIRE</b>	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abst</b>	<b>Refus de vote</b>
<p><b>08.01 – Convention Secours Populaire</b></p> <p>L'Université s'organise afin de venir en aide aux étudiant.es en situation de précarité. L'Épicerie Solidaire ouverte cette année illustre cette démarche mais ne répond pas pleinement à la demande : ses bénéficiaires doivent encore disposer des ressources suffisantes pour acquérir un panier de denrées. Pour les plus démunis, le seul recours est le don alimentaire. L'objet de cette convention consiste donc à renforcer les aides en faveur des étudiant.es.</p> <p>Le Secours Populaire de France (SPF) organise une permanence les lundis, de 18h à 20h. Parmi la trentaine d'étudiant.es qui la fréquentent, un tiers sont inscrit.es à Lyon2. Beaucoup ont entrepris des études sans prendre conscience du coût engendré, d'autres se retrouvent confronté.es à des difficultés financières à la suite de dépenses imprévues. Les services proposés par l'association permettent un accompagnement global : denrées alimentaires, produits d'hygiène, vêtements, suivi médical, accès aux droits, insertion professionnelle... De plus, les étudiant.es peuvent obtenir un don de matériel informatique, des offres de séjour, des sorties culturelles... L'aide du Secours Populaire dépasse le souci de la vie quotidienne, et vise à lutter contre l'isolement étudiant. Toutefois, cette offre est mal connue L'Université autorise donc l'association à venir sur les Campus pour des permanences afin de faire connaître son offre, mais aussi lors d'événements, comme le forum initiative étudiante. Les étudiant.es seront encouragé.es à s'engager bénévolement auprès du SPF. Cette démarche pourra être valorisée au moyen d'un « bonus », dans le cadre du dispositif engagement étudiant. Le Secours Populaire devrait en outre échanger avec le SCUJO-IP dans le but de favoriser l'orientation, l'insertion professionnelle et la sortie de la précarité de chacun de ses bénéficiaires. Ce projet allie donc soutien au Secours Populaire, aide aux étudiant.es, invitation à l'engagement.</p> <p>Le choix de cette structure pose question à une élue de la CFVU, en raison d'un marquage politique supposé. En effet, le Secours Populaire est issu de la section française du Secours rouge international, fondée par des militants du Parti Communiste français en 1923.</p>				

<p>Cependant, l'origine communiste du Secours Populaire est aujourd'hui lointaine, à tel point que beaucoup l'ignorent.</p> <p>Pour cibler le partenaire idéal à Lyon, l'Université s'est d'abord adressée aux Assistant.es sociales du CROUS.</p> <p>Il s'est avéré que le Secours Populaire était la seule structure disposant d'une offre dédiée au public étudiant.</p> <p>Son Siège se situe Place Jean Macé, à deux pas du Campus Berges du Rhône.</p> <p>Après quelques recherches, il a été établi que d'autres Universités avaient déjà mis en place des accords avec le Secours Populaire. L'association était donc liée aux établissements du Supérieur et au CROUS avant de s'engager avec Lyon 2.</p> <p>L'Université l'a rencontrée à plusieurs reprises afin de préciser ses attentes.</p>				
<p>Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 19 Vote 08.01 – <b>Avis Favorable</b></p>	Pour 17	Contre	Abst 2	Refus de Vote
<b>PROJETS COMMISSION FSDIE du 14 janvier 2020</b>				
<b>09.01 – Projets de la Commission FSDIE du 14 janvier 2020</b>				
<p>La Commission FSDIE du 14 janvier 2020, initialement programmée le 10 décembre 2019, a approuvé 14 projets, pour un budget global de 12 104 € alloués.</p>				
<p>Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 19 Vote point 09.01 – <b>Avis Favorable</b></p>	Pour Unanimité	Contre	Abst	Refus de vote

Fait à Lyon, le 20 janvier 2020

**Valérie HAAS**

Vice-Présidente

Chargée de la formation et de la vie étudiante

